

Description et Organisation de la formation ANIMATEUR (TRICE) D'ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

L'animateur (trice) d'activités touristiques et de loisirs anime, et co-anime, des activités polyvalentes de journée et de soirée, pour différents types de publics. L'animateur (trice) prend en charge les vacanciers, lors de leur séjour et leur excursion, en veillant à la qualité des prestations proposées.

La formation repose sur la mise en œuvre des compétences professionnelles permettant d'assumer son poste en autonomie au sein de l'entreprise tant au niveau relationnel avec la clientèle (en français et en anglais) et les équipes, que du point de vue technique.

*La formation d'animateur (trice) d'activités touristiques et de loisirs
permet d'acquérir les compétences pour :*

- participer à la conception d'animations loisirs et au programme d'activités pour différents publics ;
- coordonner des activités de loisirs proposées aux vacanciers ;
- promouvoir des activités de loisirs auprès des vacanciers ;
- animer des activités de loisirs en journée pour tous types de public ;
- animer des soirées spectacle à destination de tous types de public ;
- installer et exploiter le matériel lié aux activités de loisirs et aux spectacles ;
- mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme ;
- appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un établissement de tourisme et de loisirs.

Programme :

Le titre professionnel d'animateur (trice) d'activités touristiques et de loisirs repose sur l'obtention des 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) et permet l'obtention du titre complet ou partiel (1, ou 2 CCP) :

- **CCP1 : Contribuer à l'organisation d'activités de loisirs dans un établissement touristique ;**
- **CCP2 : Animer et co-animer des activités de loisirs et des soirées spectacle.**

MODULES

➤ *Module 1 - Connaissances générales des activités touristiques et de loisirs pour différents publics*

Objectif :

Permettre aux stagiaires de s'approprier les connaissances de base nécessaires au métier d'animateur (trice) d'activités touristiques et de loisirs.

Contenu :

- Le secteur du Tourisme :
 - Les différents types de Tourisme ;
 - L'environnement touristique local ;
 - Développement durable et tourisme ;
- Le cadre réglementaire : - des activités physiques et sportives ; - des activités culturelles ;
- Les typologies de clientèle, les caractéristiques de la clientèle touristique et les différents types de public :
 - Les mineurs ; les 3/6 ans ; les 6/12 ans ; les adolescents ;
 - Les adultes : les familles ; les retraités ; les familles monoparentales ;
 - Les spécificités liées au public en situation de handicap ;
- Les notions de base de la géographie touristique :
 - Française régionale ;
 - Européenne ;

- Internationale ;
- Les différentes approches pédagogiques des activités ludiques, culturelles et sportives ;
- L'élaboration d'un programme d'activités adapté au contexte professionnel et à différentes cibles de clientèle ;
- L'élaboration et la prise en compte d'un budget alloué à un programme d'activités touristiques et de loisirs.

➤ *Module 2 - Accueillir les publics et promouvoir des activités de loisirs auprès de vacanciers*

Objectif :

Permettre aux stagiaires d'acquérir les modes de communication pour l'accueil des publics et la promotion d'activités touristiques et de loisirs.

Contenu :

- L'accueil de la clientèle (en langue français et anglaise) :
 - La posture de service en tourisme : les techniques d'accueil des publics;
 - La réunion d'information en direction de la clientèle de tourisme ;
 - La démarche marketing ;
- La co animation ;
 - La communication interpersonnelle ;
 - Les relations professionnelles ;
 - La gestion de conflits et la gestion de crise ;
- La communication d'un programme d'activités vers un public cible ;
 - Les techniques de communication verbale face à un public et un individuel ;
 - La présentation d'un programme d'activités à l'oral face à un public :
 - En intérieur, dans une salle ou un amphithéâtre ;
 - En extérieur ;

➤ *Module 3 - Animer des activités de loisirs en journée auprès des publics*

Objectif :

Conception et animation d'activités de loisirs à la journée en direction de différents types de publics

Contenu :

- L'animation de jeux, en français et en anglais :
 - Organisation (ordonnancement des activités) et gestion (aménagement des espaces) des activités polyvalentes incluant différents types de jeux ;
 - Choix et préparation du matériel adapté aux animations jeux ;
 - Animation d'activités en journée pour tous types de publics incluant des jeux de société, grands jeux, soirées jeux, etc. ...
 - Animation d'activités jeux au sein d'un parc de loisirs (intérieur/ extérieur) en direction d'un public de mineurs de 6 à 12 ans ;
- L'animation sportive, en français et en anglais :
 - Organisation d'activités sportives de loisirs en direction de tous les publics ; jeux de ballons, sports collectifs, pétanque, etc... ;
 - Intégration des activités sportives de loisirs au programme général d'animation (jeux de ballons, sports collectifs, pétanque, etc...) d'une structure touristique accueillant tous types de public ;
- Les activités de loisirs en direction des enfants de 3/ 12 ans et des adolescents de 13/15 ans :
 - Inventaire des différents types d'ateliers de loisirs à la journée adaptés aux âges des mineurs ;
 - Répertoire de thèmes de spectacles et des soirées en fonction du public ciblé.

➤ *Module 4 - Animer des soirées spectacles pour tous types de publics*

Objectif :

Préparation et animation de soirées spectacle incluant une chorégraphie, de la danse et du chant en direction de différents types de publics.

Contenu :

- Techniques scéniques :

- Utilisation et gestion de l'espace scénique ;
- Expression corporelle et jeu d'acteur ;
- Chant, danse, chorégraphie :
 - Connaissance des courants musicaux ;
 - Pratiques de danses de salons, rock, Madison, et autres ;
- Anglais :
 - Saluer, donner des informations ;
 - Transmettre des consignes d'organisation en anglais ;
- Les animations de soirées en français et en anglais :
 - Les soirées spectacle : le scénario, les improvisations, la répartition des rôles, ...
 - Les soirées dansantes ;
 - Les soirées à thème (Karaoké, défilé de mode, loto, ...) ;
 - L'animation ponctuelle autour des temps de repas (repas, apéritif, anniversaire, ...) ;
- Animation microphonique et son et lumière :
 - Expression orale, maîtrise de la voix, prise de parole en public ;
 - Créer une ambiance festive, la posture de l'animateur de soirée spectacle ;
 - Annoncer une animation de soirée :
- Le maquillage ;
 - Préparation au maquillage et matériel ;
 - Maquillage à thème pour enfants et adultes.

➤ *Module 5 - Installer et exploiter le matériel lié aux activités de loisirs et aux spectacles.*

Objectif :

Utilisation du matériel son et lumière, dans le cadre d'une animation en direction de tous types de publics.

Contenu :

- Animation microphonique et son et lumière :
 - Installer un espace scénique ;
 - normes de sécurité et procédures ;
 - contrôle et maintenance du matériel ;
 - Utiliser un micro et utilisation d'une régie son et lumière ;
 - Maîtriser les principes d'éclairages scéniques ;

- Utiliser des effets spéciaux pour créer une ambiance ;
- Les décors : réalisation et montage
 - Optimiser un espace scénique ;
 - Les décors à thème : couleurs, pays, évènements type anniversaire, fêtes nationales, etc. ... ;
 - Les décors de spectacles : volumes et perspectives, ustensiles, meubles, rideaux, ... ;
- Cadre réglementaire et SACEM.

➤ *Module 6 - Méthodologie de projet & utilisation des techniques de l'information et de la communication (TIC) et des réseaux sociaux.*

Objectif :

Rédaction et présentation d'un programme d'activités en utilisant les TIC, dans la perspective de mettre en ligne le programme sur les réseaux sociaux.

Contenu :

- Méthodologie de projet :
 - Conception d'animations tous publics ;
 - Projet pédagogique pour les mineurs ;
 - Analyse des moyens matériels et financiers ;
 - Les contraintes de faisabilité de la structure : techniques, économiques, réglementaires, sécurité, humaines ;
- Connaissance et utilisation des TIC et les réseaux sociaux ;
 - La communication et les supports d'information ;
 - Utilisation de logiciel de traitement de texte et de l'image ;
 - Les réseaux sociaux.

➤ *Module 7 – Module transversal – Mobiliser une posture de service en tourisme tous publics*

Objectif :

Permettre aux stagiaires d'adopter un comportement orienté client et une posture de service en tourisme

Contenu :

- Les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un établissement de tourisme et de loisirs :
 - PSC 1 ;
 - Réglementation et règles de sécurité ;
 - Tenue professionnelle, gestes et postures de service en tourisme ;

- La vie de l'entreprise :
 - La tenue vestimentaire ;
 - Les gestes et postures adaptés à la tâche à réaliser ;
 - La responsabilité individuelle ;
 - Le respect des règlements intérieurs ;
 - La propreté des lieux de vie et l'entretien du matériel.

Lieu de formation : La Cordeille à OLLIOULES (83190)

Date de début : 26/10/2015

Date de fin : 25/03/2016

La formation comprend 665 heures

· Durée centre : 385 heures

· Durée entreprise : 280 heures